

FICHE FORMATION

Evacuation Guide et Serre file

2 heures

Présentiel

Description de la formation

La formation à l'évacuation a pour but d'apprendre le rôle des guides files, serres files et responsable d'évacuation afin de réaliser une évacuation rapide de toutes les personnes présentes dans l'établissement et épargner les vies humaines.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences et les prérogatives pour :

- Rappel des consignes de sécurité incendie
- Lecture du plan d'évacuation
- Rôle du responsable d'évacuation
- Rôles des serres files
- Définition du point de rassemblement
- Visite de l'établissement
- Visite des équipements incendie

Modalités pédagogiques

La formation est composée d'une partie théorique en salle suivi d'une visite de l'établissement et des organes de sécurité.

Cette visite a pour but d'apprendre la bonne conduite à tenir afin de permettre une bonne évacuation de l'entreprise et éviter des conséquences dramatiques. Elle permet également d'acquérir des compétences en matière de prévention afin de contribuer à la diminution des risques et permettre le bon fonctionnement des installations existantes et du matériel à disposition.

Lieu

CRAF2S
Impasse du Vexin
COLOMBELLES 14460
et sites des partenaires de
formation associés

Durée de la formation

2 heures de formation

Date de formation

Consulter le site internet

Modalités

Formation intra
Formation inter
Formation 100% présentiel

L'ADN pédagogique du CRAF2S

Un accompagnement individualisé
Une équipe de formateurs professionnels expérimentés dans leur domaine
Une pédagogie innovante & impliquante
Des parcours sur-mesure
Un réseau d'entreprises partenaires
Un environnement dédié à la formation

Evacuation Guide et Serre file

Public

Tous les salariés qui désirent devenir Guide et serre file dans leur entreprise

Formateurs

Une équipe pluridisciplinaire investie et engagée dans les actions sport-santé et animation.

Sapeur Pompier

Financement

- **Pour les entreprises** : Plan de développement des compétences
- **Pour les indépendants** : Possibilité de prise en charge (totale ou partielle) pour les travailleurs indépendants par les Fonds d'Assurance Formation AGEFICE ou FIFPL
- **Pour les particuliers** : Autofinancement

Tarifs

A partir de 70€ TTC par personne

Groupe de 4 personnes minimum

Pour une formation sur mesure, contactez-nous.

Programme de formation

Compétences visées

- RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ INCENDIE
- LECTURE D'UN PLAN D'ÉVACUATION
- RÔLE DES GUIDES FILES
- RÔLE DES SERRES FILES
- RÔLE DU RESPONSABLE D'ÉVACUATION
- DÉFINITION D'UN POINT DE RASSEMBLEMENT
- VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT
- VISITE DES ÉQUIPEMENTS INCENDIE



CRAF2S

CFA - Organisme de formation
Impasse du Vexin
14460 Colombelles
Siret 520 374 505 000 37
N°UAI 0142365 V

Organisme déclaré sous le n°25140235814
auprès du Préfet de Région Normandie

Modalités d'évaluation

Évaluation initiale

Aucune

Validation finale

Les stagiaires font l'objet d'une évaluation continue.

Les critères d'évaluation proviennent de notre référentiel interne de formation validé par la DIRECCTE du Calvados ainsi que par la préfecture du Calvados. L'évaluation est réalisée à partir d'un questionnaire numérique réalisé sur tablette tactile.

A l'issue de cette évaluation, **une attestation de formation à la formation évacuation est délivrée aux candidats** ayant participé aux différentes phases de la formation.

Un recyclage de 2 heures est conseillé tous les trois ans afin de se remémorer les conduites à tenir en cas d'incendie.

Évaluation qualitative de la formation

Bilan de formation : Évaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations réglementaires

Réglementation Secourisme en Entreprise

Article R4227-39 du code du travail :

La consigne de sécurité incendie pré voit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Informations complémentaires

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adelaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr
Accessibilité des Locaux - Accessibilité de la Formation

Evacuation Guide et Serre file



CRAF2S

CFA - Organisme de formation
Impasse du Vexin
14460 Colombelles
Siret 520 374 505 000 37
N°UAI 0142365 V

Organisme déclaré sous le n°25140235814
auprès du Préfet de Région Normandie



02.31.15.69.19 - contact@craf2s.fr